

pensée de ce géant de la musique : « *La Fugue n'est pas une œuvre d'inspiration*, bien que l'imagination et l'invention y puissent jouer un grand rôle ». Encore que les derniers mots de cette phrase, qui lui enlèvent à peu près toute signification quelconque et imaginable, viennent atténuer la portée de la déclaration initiale, celle-ci n'en subsiste pas moins, et nous éclaire sur la façon dont M. le Directeur du Conservatoire comprend la Fugue et probablement aussi l'œuvre de Bach.

Jean MARNOLD.



OBSERVATION

SUR LES OPINIONS EN MUSIQUE

Sous la rubrique « Grands Concerts », M. Jean d'Udine, le très distingué critique du *Courrier Musical*, a formulé quelques objections à un article publié par nous dans « *l'Art moderne* » et reproduit ensuite dans le *Courrier*. Il nous a paru nécessaire de préciser ce que nous avons voulu dire afin qu'il ne subsiste aucune ambiguïté sur les termes dont nous nous sommes servis. — Il ne s'agissait point dans l'article mis en cause de donner deux définitions de la musique et de poser un dilemme, mais bien de constater des faits, ce qui n'est pas la même chose. Depuis longtemps, les esprits sont divisés sur le point de savoir en quoi consiste le pouvoir expressif de la musique ; les uns lui reconnaissent la faculté de traduire tous les sentiments de l'ordre affectif, et la regardent comme une sorte de langage émotionnel ; les autres lui dénie toute puissance d'expression extra-musicale et ne goûtent en elle que des formes en mouvement. La querelle des Gluckistes et des Piccinistes ne repose au fond que sur cette divergence d'opinions ainsi que l'avait très nettement saisi Mme de Staël, et, après elle, des esthéticiens comme Hanslick, Beauquier et Levêque ont écrit sur ce sujet des ouvrages trop connus pour que nous insistions à leur égard. On ob-

jecte que le fait de considérer la musique comme l'art d'émouvoir par les sons n'empêche pas de l'envisager comme une architecture sonore. Assurément ; cela revient à dire qu'une architecture provoque en nous des sentiments ; mais de quel ordre sont ces sentiments ? Appartiennent-ils au type général affectif, ou à un type spécial à l'architecture ? Toute la question est là. Il y a justement beaucoup de bons esprits en France et en Allemagne, et notamment ceux que nous venons de citer, qui soutiennent que la musique n'exprime rien en dehors d'elle-même, et que les sentiments dont elle est la cause, sont purement musicaux.

Dire que la musique « est l'art de provoquer des sentiments au moyen de sensations auditives produites par des divisions rythmiques de l'espace et du temps » c'est répondre à la louable intention de contenter tout le monde, mais une telle définition élude proprement la difficulté sous couleur de la supprimer, attendu que personne ne conteste à la musique le pouvoir d'exciter des sentiments. On se divise seulement sur la nature de ces sentiments.

Ajoutons que les analyses si pénétrantes et si personnelles que M. d'Udine apporte à ses lecteurs constituent le meilleur argument qu'on puisse invoquer en faveur de la critique subjective.

L. de la LAURENCIE.



LE MOUVEMENT MUSICAL

EN PROVINCE

NANCY

Faire l'honneur du développement musical de Nancy à Victor Poirel, qui laissa à cette ville il y a une douzaine d'années, une fortune destinée à la construction d'une grande salle de concerts et de conférences, ce serait peut-être pousser la gratitude jusqu'au paradoxe. Il n'est pas douteux, cependant, que les auditions d'orchestre ont été favorisées par l'existence même, dans cette ville de 100,000